

Monsieur Bruno DESMAISON, 5^{ème} Vice-Président, à l'effet d'exercer les fonctions de chargé de la Communication – Mise en valeur du territoire – Dialogue Territorial ;

Monsieur Fabrice DUPPI, 6^{ème} Vice-Président, à l'effet d'exercer les fonctions de chargé de la Culture et Patrimoine – Animation et promotion du Territoire ;

Monsieur Christophe CATHUS, 7^{ème} Vice-Président, à l'effet d'exercer les fonctions de chargé du Développement économique et touristique – Développement numérique – Politique économique sociale et solidaire – Stratégie agricole et développement des circuits de proximité ;

Monsieur Thierry DEGUILHEM, 8^{ème} Vice-Président, à l'effet d'exercer les fonctions de chargé de l'Urbanisme – PLUI – Politique du logement et du cadre de vie – Assainissement – Gestion des aires d'accueil des gens du voyage – GEMAPI ;

Madame Annick CAROT, 9^{ème} Vice-Présidente, à l'effet d'exercer les fonctions de chargée de la Voirie d'intérêt communautaire, des déplacements et des transports ;

Madame Nathalie FABRE, 10^{ème} Vice-Présidente, à l'effet d'exercer les fonctions de chargée de la jeunesse – Activités sportives – Equipements sportifs et ludiques – Base de loisirs de la Guillou ;

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après affichage et transmission au représentant de l'État dans le département. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

Le Président,

Jean-Marc GOUIN



AR PREFECTURE

024-200034833-20200721-2020_07_21_2-AR Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord, 36 boulevard de Stalingrad 24150 LALINDE
Regu le 22/07/2020 Tél : 05 53 78 56 20 mël : ccbdp@ccbdp.fr